

L'ami de tous les jours :
Un fameux cigare
DIXIE ou POLO

LA VIGIE

L'ami de tous les jours :
Un fameux cigare
DIXIE ou POLO

No. 20—Québec, 10 Novembre 1906. Abonnement : \$1.00 par an. 1 cent le numéro. R. LANDRIEU, Editeur-Propriétaire, 9 rue Buade. Rédigé en collaboration.



La Vigie de tous les instants est le prix de la Liberté

port Robertson? Ses parrains eux-mêmes cherchent à faire le silence autour de cette échouffourée dans laquelle la ville perd plus de \$3000. Ils ont honte de leur œuvre, et pour cause; car leur unique auditeur—M. McDougall n'ayant pas fait de rapport—a été lui-même obligé d'admettre qu'il n'y a pas eu un sou de détourné de ses fins.

Nous avons aussi prouvé que les surplus de M. Parent étaient bel et bien des surplus et non des déficits comme l'avaient affirmé ses adversaires.

Nous avons mis au jour les actes de favoritisme, les iniques destitutions et petites vengeances, perpétrés par la nouvelle administration; de même que ses incohérences, pavages de rues en pleine campagne, suppression du marché Finlay, etc.

Nous avons fait voir que les choses iraient bien mieux si l'on ne s'était pas montré partisan dans la composition des comités municipaux. Par exemple, que penser de l'idée de mettre un médecin à l'entre-tretien des chemins? L'administration du Dr Fiset est un fiasco complet.

Enfin, nous sommes en train de mettre à nu l'hypocrisie qui se cache sous le masque réformiste; ces règlements draconiens, ces exploitations d'emblèmes sacrés, ces bruyantes protestations de foi sans les œuvres, tout cela sent le vieux castor; mais Dieu merci, la province s'est une fois déjà débarrassée de cette engeance, qui a failli allumer la guerre religieuse. La paix dont nous jouissons depuis une dizaine d'années goûte trop bon pour qu'on retourne au castorisme, au nationalisme ou puritanisme.

L'échevin Galipeault est insulté par le *Nationaliste* suivant toutes les règles de l'art. L'organe de MM. Bourassa et Robitaille, comme pornographie, est presque aussi fort que *L'Événement*; ce qui n'est pas peu dire.

Tournons la page

Après avoir brièvement rappelé ce que nous avons fait en vingt semaines, disons ce que nous entendons faire à l'avenir.

Le temps est arrivé d'élargir et de relever le débat. Nous savons qu'un nombre public déplore la trivialité et le terre-à-terre où nos contradicteurs s'acharnent à traîner la discussion. Qu'on ne croie pas que c'est été pour nous un plaisir de les suivre sur ce terrain infime; nous n'avions pas le choix des armes. Avec les loups il faut hurler. Mais aujourd'hui les loups sont en fuite; on peut changer de ton.

Des questions de la plus haute importance réclament l'attention de nos concitoyens. Québec devient rapidement une grande ville; les caucans et les potins de village ne sont plus de mise. Québec ne grandira pas si on laisse les petits esprits diriger l'opinion. Que sont les questions de personnes, les petites rançunes individuelles, les intérêts privés, auprès des entreprises gigantesques qui sont en train de faire de la vieille capitale une métropole commerciale?

Nous n'entendons pas dicter à nos concitoyens leur devoir dans de telles circonstances. Ils le connaissent et le comprennent parfaitement. Ils sauront s'élever au-dessus des méprisables soupçons, de petites jalousies et des déloyales imputations de motifs que certains journaux cherchent à exploiter. Ils fermeront la bouche aux décourageurs, et n'auront pour les diffamateurs anonymes que le mépris qu'ils méritent.

C'est un facile métier que de s'embusquer sous un nom d'emprunt derrière les colonnes d'une gazette, de signer *Un libéral* ou un *Jocrisse* quelconque pour entraver le progrès; mais combien méprisable! Les gens bien pensants savent que les affaires importantes se discutent entre quatre z'yeux et avec modération et délicatesse.

A l'heure qu'il est, Québec est l'un des points de mire du monde commercial canadien. Il fut un temps où l'on pouvait dire avec quelque vérité que les étrangers

Goncourrs de la "Vigie"

NOTE DE LA REDACTION.—Le morceau suivant est un de ceux que les juges du concours ont passés sous silence, probablement parce que son étendue dépassait les limites assignées aux concurrents. Nous le reproduisons cependant, avec la permission de l'auteur.

Un soir d'été sur la Terrasse

LES huit heures ont sonné au cadran de l'Hôtel de Ville; il fait une soirée idéale d'été: c'est l'heure du pèlerinage vespéral et traditionnel des Québécois à leur Terrasse, ce vrai temple de la réflexion.

Déjà la foule s'avance en rangs serrés, jeunes et vieux, travailleurs et rentiers, hommes politiques, juges, hommes de lettres, médecins et avocats, les insouciantes comme les penseurs, jeunes filles ou femmes gracieuses et gentilles dans leur plus fraîche toilette que va faire ressortir le cadre pittoresque des décors de la grande et belle nature.

Tous reviennent à la Terrasse sans jamais se lasser, apportant, inconsciemment ou non, leur tribut d'admiration à ce chef-d'œuvre de la création qu'est le panorama du port de Québec, et aux paysages environnants qu'on ne saurait mieux apprécier que du haut de cette incomparable terrasse.

Site enchanteur, site privilégié entre tous, délicieux séjour des Muses qui versèrent à pleines mains l'inspiration à nos poètes Crémazie, Fréchette et LeMay, à nos peintres Hamel, Falardeau et Huot, à nos historiens et écrivains Garneau, Ferland, Faucher de Saint Maurice, Routhier, Buies, Legendre, Casgrain, Edm. Roy, P. G. Roy et autres. Est-il étonnant que ces bardes, ces maîtres de la plume et du pinceau aient eu pour berceau de leur talent, Québec, l'Éden de l'Amérique, ou Lévis, sa pittoresque voisine?

Heureux ciel de Québec, témoin de tant d'héroïsmes, que de souvenirs envahissent l'âme de l'observateur que tu abrites!

Déjà en abordant la Terrasse, le pied foule le sol où se dressait jadis le Château Saint-Louis, enceinte où se tenaient les Conseils d'Etat sous le régime français, et se donnaient rendez-vous l'aristocratie dans les fêtes de gala, dans les bals, dont l'éclat ne se revoit plus, puisque la fleur de la chevalerie y tenait le haut du pavé. Là, à nos pieds ce sont tour à tour les flottes de Phipps et de Wolfe remontant le majestueux fleuve et portant dans leurs flancs les destinées de la Nouvelle-France. Entendez-vous le coup de canon du couvre-feu de la Citadelle? Il vous rappelle la réponse de Frontenac à l'amiral Phipps. Portez vos regards sur Beauport et la Pointe-de-Lévis, vous y revoyez les frégates anglaises du siège de Québec; vous apercevez les vaillantes troupes de Lévis, de Montcalm et de Wolfe luttant héroïquement, les uns pour avancer vers Québec, les autres pour repousser l'ennemi.

Lacordaire, parlant de la prière, dit qu'elle se redit sans se répéter: parole sublime qui s'applique aux enchantements de ce panorama de Québec qui, aussi pittoresque que celui de la Baie de Naples cité si souvent, le dépasse parce qu'il est en plus grandiose; oui, ils se redisent sans se répéter, parce que, à l'instar de la prière qui est un élan de l'âme vers Dieu, ces enchantements sont un hymne constant qui redit les merveilles de la nature, la gloire, la toute-puissance du Créateur.

Ce panorama est, dans ses effets, une trilogie de la vie humaine, symbolisant la communion des âmes sensibles avec leur Dieu, et la communion des âmes entre elles; car, dans ce lieu sacré pour ainsi dire, les vraies amitiés s'épanchent sous l'œil du divin maître qui leur prêche la paix dans ses œuvres merveilleuses que vous avez sous les yeux, de sorte que des ennemis de la veille, subsistant le charme de tant d'harmonies, sont tentés de se rapprocher et suivant la pittoresque expression des primitifs habitants de notre sol, d'enterrer la hache de guerre. Cette trilogie est close d'une manière sublime par la pensée de l'immortalité de l'âme dont tant de merveilles semble l'apothéose.

Mais voici que la fanfare de la Cité et l'orchestre du Frontenac accordent leurs instruments pour les mettre à l'unisson des harmonies répandues dans cette grandiose nature qui les entoure. Quel saisissant emblème des choses humaines et célestes; tandis que justement l'accordage de ces instruments suppose le désordre préexistait dans la sphère de l'humanité, l'ordre dans l'œuvre divine est immuable, et la nature accuse une suite d'harmonie parfaite.

Je ne conçois pas plus un homme qui soit indifférent à la musique des hommes que je ne conçois un homme indifférent aux harmonies de la création; et si l'on dit du premier qu'il est sauvage, on doit dire de l'autre qu'il a une conscience qui l'accuse.

Parmi ceux qui fréquentent la Terrasse, se trouve le malheureux, le déshérité de la fortune, celui qu'accablent les infirmités morales ou physiques. Celui-là, d'ordinaire, choisit l'aube du jour ou l'heure mystérieuse et solitaire de la nuit, sûr de n'être pas distrait de ses réflexions; ou, s'il y vient aux soirées de gala, après être resté un instant ébloui par le spectacle de cette foule humaine aux dehors si charmants, mais si trompeurs, il se détourne et, épanchant son âme dans une prière à l'auteur des merveilles qu'il contemple, il se dit: *Sorsum corda!* Lui, qui a bu jusqu'à la lie le calice de la déception dans ses légitimes aspirations et dans ses plus chères affections, il se dit encore: "Quoi! si peu que Dieu ait créé tant de belles choses et qu'il n'ait pas fait des cœurs qui compatissent à ma misère; et pourtant, une création si parfaite doit avoir un auteur parfait et, partant, juste aussi." Et il éprouve la jouissance de la consolation: il se prend à espérer qu'il trouvera le lendemain quelque cœur sensible qui adoucira ses peines, et améliorera sa situation; puis tournant le regard vers la voûte étoilée, et le plongeant jusque dans l'infini, il se relève et retourne chez lui tout rajeuni, tout fortifié et rempli de foi et d'espoir en des jours meilleurs.

Où, notre incomparable Terrasse, avec son panorama aux décors si variés et à la fois si harmonieux, chef-d'œuvre du Créateur, est bien, pour ceux qui savent réfléchir et que la foi n'a pas délaissés, tout à la fois un Eden et un temple de méditation.

DR T. NESBITT.

Les "terminals"

Voilà la grosse question du jour. S'il fallait en croire les exclamations passionnées qu'elle arrache à quelques-uns de nos confrères, de Montréal même, tel le *Nationaliste*, on pourrait dire qu'elle est tout aussi brûlante que celle du Pont il y a juste dix ans.

Il n'y a pourtant pas lieu de se surexciter outre mesure. Sans anticiper sur les décisions qui seront prises en haut lieu, nous concluons des expressions d'opinion qui ont été publiées à la suite de la récente conférence consultative des chemins de fer, des lignes transatlantiques et des corporations locales, que tout le monde sera contenté,—excepté peut-être son père,—ce qui, on le sait, n'est pas chose possible.

Au marché Champlain, terminus naturel des lignes venant du Sud par le Pont, quelques-uns voulaient substituer le Palais, et y faire construire une gare-monstre où se seraient coudoyés tous les chemins de fer du Nord et du Sud.

Comme pour l'emplacement du Pont en 1896, on menaçait d'avoir deux partis bien tranchés: le Marché Champlain contre le Palais. Les circonstances, très heureusement, enlevèrent toute possibilité de conflit. Il se trouve en effet que le Pacifique, le Québec & Lac St-Jean, le Grand Nord et le Q. R. L. & P. ont déjà leur installation à l'Est de la Basse-Ville, aux bords de la rivière St-Charles, avec raccords directs avec l'eau profonde. Tous s'en contentent parfaitement et n'ont que faire d'une gare-union.

L'accroissement progressif du trafic et des affaires de ce côté nécessitera certainement, avant longtemps, l'agrandissement de ces gares et garages—en ce moment même la compagnie du Q. R. L. & P. s'apprête à construire une gare neuve, le Canadian Northern a promis de racheter ses promesses envers la ville, et le Pacifique a de grands projets sur le tapis.

De leur côté, les chemins de fer du Sud, le Grand Tronc, l'Intercolonial, le Québec Central et le Delaware & Hudson, paraissent entièrement satisfaits du terminus du marché Champlain, avec docks et garages échelonnés le long du fleuve au pied du Cap Diamant.

Au lieu d'un terminus unique, nous en aurons deux; tout le monde sera content.

Il suffira de relier l'un et l'autre par un double ruban de rails le long des quais de la Basse-Ville, du marché Champlain à la rue St-André. Ce sera un arrangement idéal, établissant communication directe entre les deux terminus pour le trafic local, le seul qui ait affaire de ce côté, puisque chaque chemin de fer aura son raccordement direct avec la navigation océanique le long du fleuve, de même qu'avec le Pont en arrière de la ville.

Une gare centrale unique pour tous les chemins au Palais nécessiterait l'expropriation et la démolition de presque toute la Basse-Ville ou le creusement de tunnels à travers le rocher de Québec: il n'y faut pas songer. Il y a assez d'argent à dépenser sur les quais et docks nouveaux nécessités par l'entrée de tant de chemins de fer en ville, sans demander au gouvernement d'en dépenser pour des choses non indispensables.

Nous croyons que, si les citoyens s'unissent autour du projet de "terminals" sur les lignes que nous venons de tracer, ils auront l'appui de toutes les compagnies de chemins de fer et de navigation océanique, et que le Parlement, dès la prochaine session, accordera ce qui lui sera demandé non par la ville seule, mais par les grands intérêts commerciaux du pays.

Un exemple

Voilà juste dix ans, à peu près à pareille époque, on ne pouvait parler du futur Pont de Québec sans mettre le feu aux quatre coins de la ville. Les uns le voulaient à l'île d'Orléans, pour la vue; d'autres l'auraient toléré à la Pointe à Pui-zeau, quelques-uns auraient aimé le voir planer dans les airs au-dessus du dôme et du tympan grec de la Douane; on parlait aussi de le mettre juste en arrière de la citadelle; les épicuriens, possesseurs d'équipages à deux chevaux, le rêvaient aboutissant en plein sur la Terrasse, pour la commodité du tour de voiture, après souper, en fumant le cigare. Chacun en un mot, sur les deux rives, du côté de Québec ou de Lévis, voulait l'avoir à sa porte. Personne, en dehors d'un petit cercle composé d'ingénieurs, de capitalistes et de quelques journalistes, ne voulait d'un pont à l'endroit où on le construit aujourd'hui.

Cette discussion durait depuis environ cinquante ans; comme elle dégénérait le plus souvent en chicanes, on s'arrêtait de temps à autre pour mettre quelques emplâtres sur les yeux pochés, pour s'essuyer et s'essouffler, puis cela reprenait de plus belle. Le premier plan du Pont, datant de 1851, est encore conservé comme pièce curieuse et rare dans les bibliothèques léguées de père en fils.

Les choses en étaient là, lorsqu'un journal sérieux de cette ville, la *Semaine Commerciale*, entreprit de jeter quelque lumière sur le sujet. Il s'y prit d'une très curieuse manière, à laquelle personne n'avait encore songé. Sans se prononcer d'aucune façon, ni pour ni contre, il mit sous les yeux du public les différents plans jusque-là soumis, avec chiffres et estimés à l'appui; pas un mot de commentaires. Jusque-là on n'y avait vu que du feu, qu'un prétexte à tirades enflammées, qu'une question d'intrigues politiques et d'intérêts personnels. Dès qu'un journal d'une teinte quelconque avait publié un article ronflant sur la question du Pont, comme de raison l'organe de l'autre couleur se croyait en honneur de lui servir un éreintement de première classe, et la population se rangeait en ordre de bataille, de chaque côté de la place publique, comme le parti des ombres et celui des ânes dans le roman humoristique de Wieland. Et il fallait entendre les invectives volées d'un camp à l'autre: vendu, spéculateur, mauvais citoyen, no bridge, no vote! etc.

Notre confrère de la *Semaine Com-*

merciale n'avait pas terminé sa série qu'on eût dit qu'un voile venait de se déchirer devant les yeux. Comment! c'était si simple que cela, et personne n'y avait songé! On venait de découvrir que les ponts ne se construisent pas avec des articles de journaux, si chargés d'injures qu'ils fussent, mais avec des piastres et des cents, et bientôt le rédacteur de cette compilation tout arithmétique était lui-même surpris de se voir arrêté dans la rue par des furieux de la veille, devenus subitement pensifs et doux comme des agneaux, qui lui disaient tout simplement: C'est donc dommage qu'il n'y ait qu'une place pour le Pont, de l'autre côté de la Chaudière.

—Je ne dis pas cela, répondait doucement le journaliste. Je vous soumets les pièces du procès, sans commentaires, à vous de juger.

—Oui, reprenait-on, mais le jugement est tout prononcé; on voit bien que ce n'est pas une affaire de sentiment, mais une question de génie civil, et dame! comme nous ne sommes pas des ingénieurs... Chacun son métier.

Eh bien, c'est encore la même histoire qu'on voudrait répéter aujourd'hui. Nous ne ferons pas à nos concitoyens l'injure de croire qu'il faut leur renoueler la mémoire tous les dix ans. Ce que nous en disons n'est que pour modérer les transports d'une petite potée de "malcommodes" qui voient des cliques partout excepté la leur. Logiquement d'après eux, il ne faudrait ni pont, ni chemin de fer, ni rien du tout, parce que cela peut faire l'affaire de quelques-uns. La vérité est au contraire que ces grands travaux font l'affaire de tout le monde à plusieurs lieues à la ronde. Le gâteau est assez gros pour que chacun soit sûr d'en avoir sa tranche.

Nous avons affaire aujourd'hui aux mêmes criards qui il y a dix ans vociféraient que le pont à Laurier et à Parent, placé où il est, allait ruiner les propriétés et le commerce de Québec. Qui oserait soutenir cette théorie insensée à l'heure qu'il est? Eh! nous rencontrons tous les jours des messieurs qui se moquaient du Pont en ce temps-là, qui depuis sont devenus actionnaires et qui aujourd'hui, quand on leur en parle, prennent une attitude importante, se frottent les pouces dans les entourures du gilet, et proclament avec conviction que sans eux jamais le Pont ne se serait fait!

C'est la même comédie qui est en train de se jouer au sujet des "terminals". L'exemple que nous venons de citer engagera, nous en sommes convaincus, la masse de nos concitoyens à rester paisibles spectateurs et à ne pas se déranger de leur fauteuil d'orchestre. Ceux qui leur ont donné le Pont vont leur donner des "terminals" d'une commodité idéale, que New-York même nous enviera. On a eu confiance en eux il y a dix ans, et personne ne l'a regretté; ayons encore confiance en des hommes qui ont la main aussi heureuse et qui ne trompent pas leur monde.

LES EAUX GAZEUSES
DE
Elz. Fortier & Co
123 St-Dominique
Sont les produits de ce genre.
*Les plus Purs,
Les Meilleurs,
Les plus Recherches*
Etablissement progressif.—Clientèle croissante.

JOHN BEGG'S SCOTCH
D. MASSON & CIE, Seuls Agents MONTREAL

Notre œuvre jusqu'ici

La VIGIE a paru pour la première fois le 30 juin dernier, et de ce moment n'a cessé de prospérer, preuve qu'il y avait place à Québec pour un journal de critique et d'opinion.

En moins de cinq mois nous avons déblayé le terrain de bon nombre de questions criardes, qui masquaient la vue d'affaires beaucoup plus importantes.

Que reste-t-il du tapage d'enfer au milieu duquel se sont faites les dernières élections municipales?

Nous avons prouvé: Que l'ex-maire Parent avait été, en son absence, traité avec injustice et ingratitude;

Qu'il a laissé les affaires de la ville dans un état florissant que nous envions les autres villes du Canada;

Que, loin de rien trouver à réformer, ses successeurs n'avaient rien de mieux à faire que de marcher sur ses traces et de suivre son système et ses méthodes d'administration;

Que le peuple a été odieusement trompé et floué aux dernières élections par de prétendus réformateurs qui ne s'entendaient que sur un point, exploiter préjugés et mensonges au profit de leurs candidatures respectives.

Nous n'avons pas eu de peine à démontrer que la propriété n'avait pas perdu de valeur pendant ces douze années d'excellente administration. C'était une monumentale "blague d'élection" à sa face même.

Nous avons mis à néant les colonnes de chiffres noirs de l'*Événement* à propos de la conversion de la dette, et prouvé l'excellence de cette opération financière.

L'un des plus féroces détracteurs de l'ancienne administration nous a lui-même aidés, en provoquant une enquête dispendieuse mais inutile, à prouver qu'il n'y avait pas un mot de vrai dans ses tonitrueuses accusations de malversation et de dilapidation des deniers publics, copiées mot pour mot dans les colonnes de l'*Événement*.

Qui parle aujourd'hui du rap-

EXIGEZ LE COGNAC "FLEUR DE FRANCE" MARIE BRIZARD & ROGER

D. MASSON & CIE, Seuls Agents, MONTREAL



Le Gin Croix Rouge

est le seul Gin, qui porte un timbre officiel du Gouvernement garantissant l'âge, la qualité et la pureté.

Fondée en 1876 Téléphone 2224

CHARLES VEZINA

ENTREPRENEUR

Electricien, Plombier, Ferblantier, Gazier et Couvreur

Posage d'appareils de chauffage à air chaud, à la vapeur et à l'eau chaude, appareils de plomberie les plus modernes et hygiéniques. Fourniture et installation d'éclairage électrique et au gaz. Assortiment complet d'appareils de plomberie et fixures électriques poêles de cuisine les plus améliorés.

Prix très Modérés | 117-119 du Pont, Que., Atelier, 124 du Roi.

GARANTI PAR LE GOUVERNEMENT CANADIEN

Fabriquée par E. W. PARKER Distillateur Montréal.

PARKER'S STANDARD Whisky Blanc

Le plus pur et le moins coloré des piritu eux.

GILLESPIES & Co, Seuls agents 12, rue St-Sacrement, Montreal.

IL A PASSE DEUX ANS EN ENTREPOT

INSISTEZ

pour avoir lse

BIERES et PORTER

FOX HEAD

∴ ∴ Leur qualité est reconnue ∴ ∴

Chronique judiciaire

(Spécialement écrit pour la VIGIE)

I. Cause intéressante des ouvriers. En Cour de Circuit, récemment, un ouvrier poursuivait son patron qui avait refusé de le reprendre à son service à la suite d'une grève réglée entre le patron et les arbitres de l'Association ouvrière à Québec. Comme il était prouvé que cet ouvrier avait quitté l'ouvrage volontairement avant la grève, et qu'en sus l'arrangement intervenu stipulait que le patron reprendrait tous ses employés à l'exception de deux, comprenant le poursuivant en cette cause, et ce à raison de leur caractère brouillon et chicanier, la Cour renvoie avec dépens l'action de l'ouvrier demandeur.

II. Cause pour diffamation de caractère jugée en Cour de Revision mercredi. Décision intéressante du commun des mortels.

Les circonstances de la cause sont à peu près celles-ci. Il y avait rassemblement d'une dizaine de personnes dans une cabane ou "camp" sur la Côte Nord, en bas de Québec; il s'agissait probablement d'une partie de pêche. D'après la rumeur publique, un préposé à la réparation des poteaux et fils de télégraphe, et au service du gouvernement, aurait été destitué parce qu'il aurait porté sur son compte plus de poteaux qu'il n'en avait élevé ou remplacé; d'aucuns attribuaient la démission de l'employé à la politique. Remarques que tous se connaissent intimement dans cet attroupement; leur curé même s'y trouvait ainsi qu'un avocat, leur concitoyen. Le défendeur dans cette cause n'avait pas commencé la conversation, il n'avait fait que dire comme les autres — se servant de la troisième personne — "op dit" — "ils disent que" — rien chez lui ne prouvait malice; ainsi il aurait simplement dit: "s'il a fait telle chose," en parlant du demandeur, "il méritait bien de perdre son emploi."

Le seul témoin favorable au défendeur était hésitant et se contredisait; et l'on n'avait amené que deux ou trois témoins, tandis qu'il eût été si facile d'en amener d'autres de fort respectables, comme M. le curé, par exemple qualifié entre tous à juger la portée d'une conversation au point de vue de ses conséquences. Bref, on n'a pu imputer de malice au défendeur, bien qu'il fut connu qu'il aspirait à remplacer le démissionnaire.

Ce que présente de particulièrement intéressant la décision de la majorité de la Cour, c'est que sa Seigneurie le juge en Chef Laugeher, a émis comme très importante et de saine justice la doctrine de quelques juges éminents d'Angleterre, qu'il faut attacher en certaines causes pour diffamation plus d'importance aux témoignages qu'on aurait dû produire et qu'on n'a pas produits qu'à ceux qu'on a de fait, produits; quand il est évident qu'en raison de la qualité et de la valeur des premiers, ils eussent donné plus de satisfaction au tribunal.

La majorité de la Cour, s'appuyant sur la doctrine des meilleurs auteurs français et anglais allant à établir qu'il n'y aurait plus d'intimité possible, que le commerce de la vie serait nul s'il fallait supprimer la liberté de causer chez soi et même ailleurs, sans malice, de choses connues de tout le monde, même des défauts et méfaits d'autrui pour ne pas s'exposer à des procès, et ajoutant que, s'il en était ainsi nos tribunaux ne suffiraient pas à vider les procès frivoles en diffamation d'un bout de l'année à l'autre, a débouté l'action, ou plutôt infirmé la décision de la Cour Supérieure. Celle-ci du reste n'avait accordé à ce demandeur que \$20 de dommages et les frais, lorsque ce demandeur réclamait \$5,000; ce qui prouve bien que la Cour de première instance avait de graves doutes sur le sérieux de cette action.

En terminant, nous nous empressons d'appuyer le gracieux compliment fait à M. le Coroner Jolicœur par l'organe anglais le *Chronicle* dans son édition de mardi dernier. Nous félicitons le Coroner, en effet, de la façon remarquablement bienveillante, courtoise, gracieuse et sympathique avec laquelle il s'est acquitté de la délicate tâche d'interroger l'infortunée Mademoiselle Le Couteur, fille de l'auteur et de la victime du crime que tout Québec connaît. Tout l'auditoire était en sympathie avec cette gracieuse jeune fille que le malheur le plus épouvantable avait atteinte dans ses plus chères affections, et l'on ne saurait être plus délicat en face du malheur que ne l'a été notre distingué coroner, et ce sans toutefois transiger avec la gravité des responsabilités que ses fonctions lui imposent.

Un dernier mot pour cette semaine. Nous ne craignons pas d'être taxé de morgue, en criant très haut que le cabanon qui sert à recevoir les morts à Québec est indigne d'une population civilisée et *up-to-date*, à moins qu'une institution de ce genre ne soit, dans l'esprit des autorités civiques, syno-

nyme d'insalubrité et de danger pour la vie. Il est de fait que M. le Coroner a plus d'une fois protesté et proteste encore.

A l'autopsie de la victime du dernier assassinat, le plancher s'est effondré et la cloison était arrachée du plafond; les étudiants en médecine présents, tous des justes il est vrai, sont restés impassibles en face du danger, mais il y avait de quoi ébranler les nerfs de gens à remords tels qu'entrepreneurs publics ou ministres de la Couronne.

A quand une nouvelle morgue, morgué!

X.
2 novembre 1906.

Le Nord de Québec

Plus on explore, plus on se convainc que le nord de Québec est riche en mines. M. Armand Tessier, de Roberval, a rapporté d'un voyage à Chibougamou, à 150 milles au nord du Lac St-Jean, des échantillons superficiels qui, soumis à l'analyse, font constater l'existence simultanée dans cette région de minerai d'or, d'argent, de cuivre, d'amiante, de nickel et de molybdénite. Deux de ses échantillons de minerai contenaient, l'un 88, l'autre 142 p. c. de cuivre.

Il est évident que l'an prochain Chibougamou sera très couru.

Opinions à propos de réforme de l'enseignement

Extrait d'un discours de M. Sarrut, avocat général à la Cour de cassation, prononcé au Lycée Charlemagne :

"Mon intention n'est pas de passionner le débat. La question est-elle bien posée? Pourquoi crier sous à l'enseignement classique? Pourquoi condamner *a priori* l'enseignement moderne? Laissons les chefs de famille, les élèves, opter à leur gré, selon leurs préférences. Mais est-il juste, est-il bon que certaines carrières soient interdites aux élèves de l'enseignement moderne? Cet enseignement ne peut-il préparer utilement à toutes les carrières?"

"En ce qui concerne la Faculté des lettres, je proclame mon incompetence absolue. Laissons à la docte Faculté de médecine le soin de démontrer gravement que le latin et le grec ont quelque rapport avec le diagnostic des maladies et leur traitement. Quant aux études juridiques, pour la magistrature, le barreau, le notariat, le latin et le grec sont absolument inutiles."

"Veut-on immédiatement la preuve par le fait de cette obligation? La Cour de Cassation est assurément entraînée par la nature de ses attributions à approfondir le droit théorique, à remonter aux sources, à renouer les traditions historiques. Eh bien, jamais nous ne consultons ni les textes du droit romain, ni ses commentaires. Aucun arrêt de la Cour de Cassation ne se réfère à un texte de droit romain. Les compilations des lois romaines, trois énormes volumes, *rudis indigestaque mola*, les commentaires anciens (car on n'en achète plus depuis longtemps) dorment du plus profond sommeil dans quelque vieille armoire, couverts sans doute d'une couche épaisse de poussière. Ils sont aux oubliettes, et l'on pourrait dire d'eux ce que Voltaire disait des cantiques sacrés de Lefranc de Pompignan :

Sacrés ils sont, car personne n'y touche.
"Prétendre qu'on ne peut, sans l'étude du droit romain, devenir un juriste, un magistrat compétent, un avocat distingué, c'est méconnaître manifestement la réalité des faits. Pourquoi, dès lors, n'y a-t-il, pour l'accès à la carrière du droit, équivalence entre les deux baccalauréats? Pourquoi cet ostracisme dont l'enseignement moderne est frappé? Pourquoi cette atteinte au principe d'égalité?"

"Dira-t-on que les textes grecs ou latins peuvent seuls former l'esprit? Affirmation purement gratuite. Est-il donc si facile d'expliquer une page de Montaigne, de Pascal, de Diderot, de Voltaire ou de Michelet? Le champ de la littérature française et des littératures étrangères est illimité. Pourquoi dès lors s'attarder, s'immobiliser dans le passé? N'a-t-on pas encore extrait tout leur suc des littératures anciennes? Ne s'est-il pas opéré une sorte de transvasement, de transfusion? Est-il donc nécessaire de connaître l'hébreu et le grec pour lire la Bible, de connaître le grec pour goûter, à la lecture ou à la science, les beautés d'Édipe roi?"

M. Binger, directeur des affaires d'Afrique au ministère des colonies, disait à la même époque dans une allocution à de jeunes lycéens :
"Ce serait un tort de croire que l'élite d'une nation se recrute exclusivement dans les lettres ou dans les carrières libérales, car elle se recrute dans tous les milieux et dans toutes les branches.....
"Les élus sont en petit nombre, dans les lettres et les carrières libérales, dans le fonctionnarisme aussi; et vous trouverez certainement beaucoup plus de satisfaction dans le commerce, l'agriculture et

l'industrie, en vous libérant du préjugé trop répandu qui met ces carrières au second rang.

"A présent que le champ commercial s'est étendu et généralisé, qu'il embrasse les deux hémisphères, ne sentez-vous pas avec quelle largeur de vues vous pourrez entreprendre une lutte qui vous donnera toutes les sensations que votre ardente jeunesse désire?"

"Dans le domaine de l'agriculture, maintenant que les terres d'Europe sont, par des siècles de culture, devenus difficilement exploitables avec de grands rendements, n'apercevez-vous pas au loin ces immensités qui n'attendent qu'une mise en valeur?"

Au Nord-Ouest

Développement Merveilleux

Qu'y a-t-il de plus merveilleux que le développement de cette contrée qui était à peine connue des trappeurs il y a cinquante ans, et qui aujourd'hui est couverte de villes et villages, reliés entre eux par d'immenses voies de communication?

Et combien de gens sont renseignés sûrement sur ces régions fortunées? Combien y en a-t-il qui

connaissent le progrès inouï qui s'opère dans l'Alberta, synthèse du Nord-Ouest?

Combien y en a-t-il qui se doutent de la valeur d'un homestead, donné gratuitement aux colons par le gouvernement du Canada, dans ce pays doté déjà de deux chemins de fer transcontinentaux et de leurs nombreuses ramifications, et qui sera sillonné de voies ferrées dans trois ou quatre années?

Sont-ils plus nombreux ceux qui savent que déjà dans ces contrées splendides, salubres et riches, il y a des groupements canadiens-français nombreux et prospères?

A toutes ces questions il faut répondre: non!

L'Ouest n'est pas suffisamment connu.

Pour combler cette lacune, *Le Courrier de l'Ouest*, le si intéressant journal d'Edmonton, va éditer sous peu un superbe numéro spécial, consacré uniquement à la description écrite et illustrée des merveilleuses plaines de l'Ouest. Toutes les informations abonderont et après avoir lu ce numéro on saura ce qu'est le Nord-Ouest et quels avantages immenses il offre à tous. Ce numéro de luxe sera envoyé gratuitement à toute personne qui enverra son adresse, accompagnée d'un timbre de cinq cents, au

COURRIER DE L'OUEST, Edmonton, Alta.

John Labatt

Brasserie à London, Ont.

BUREAU ET CAVES :

312 rue Notre-Dame, Québec

REPRESENTANT A QUÉBEC

J. M. T. LAMBERT

Demandez les célèbres Bière et Porter brassés par John Labatt de London.

Ces articles sont fabriqués des meilleures qualités d'orge et de houblon, et d'eau de source d'une pureté parfaite. Ils ont été analysés dans trois villes, et les quatre Chimistes les plus en renom choisis à cet effet les ont déclarés "remarquablement salubres", "GARANTIS PURS", de "saveur originale et fine", et conséquemment de "qualité supérieure".

Quatorze médailles d'Or, d'Argent et de Bronze, et Onze Diplômes aux Expositions Universelles suivantes, savoir : Philadelphie, E. U., 1876; Canada, 1876; Sydney, Australie, 1877; Paris, France, 1878; Jamaïque, Indes Occidentales, 1891; Chicago, E. U., 1893; St-Louis, 1904, etc.

IMPERIAL BANK OF CANADA

Capital payé. - - \$3,933,000
Fonds de réserve - 3,933,000

Directeurs :

D. R. WILKIE, Président.

Hon. ROBERT JAFFRAY, Vice-Président.

Wm. RAMSAY, J. Kerr OSBORNE,

Elias ROGERS, Charles COCKSHUTT,

Wm. HENDRICK, Peleg HOWLAND,

Hon. RICHARD TURNER (QUEBEC),

Wm. WHITE, Cawthra MULLOCK.

BUREAU-CHEF, TORONTO.

BANQUE D'ÉPARGNES. L'intérêt est payé sur les dépôts de \$1.00 en montant, depuis la date du dépôt aux taux ordinaires.

Affaires de banques ordinaires transigées.

SUCCURSALE A QUÉBEC

G. N. W. TELEGRAPH

BUILDING,

St-Peter Street

1er juin 1906—An.

JOS. COTÉ

186--188 rue St-Paul,
119 rue St-André,
Succursale : 179 rue St-Joseph

Maison établie en 1887.

Le plus grand établissement d'Articles
de Fumeurs dans le Canada

Spécialité : Le Tabac en feuilles. Phone 1272.

Tout le monde
important boit

ADC

Garanti pur
Amalgamated Distillers Co.
119, Bloc Coristine,
Montréal

Cet Espace est
réservé pour . .

M. H. Beauty

Marchand de
Vins et Liqueurs

HOTEL VICTORIA QUEBEC

L'HOTEL le plus central pour le public voyageur, ainsi que pour les voyageurs de commerce avec salles d'échantillons. Situé au centre de la ville. Rues du Palais et St-Jean.

L. A. COTÉ, Gérant.

CONTRAT DE LA MALLE

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au ministre des Postes seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, le vendredi, 30 novembre 1906, pour le transport des malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années, six fois par semaine, aller et revenir entre Bolduc et la station du chemin de fer du Québec Central, à St-Evariste, à commencer au bon plaisir du ministre des Postes.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de Bolduc, Shenley East, St-Honoré et Saint-Evariste Station et au bureau de l'Inspecteur des Postes à Québec, où l'on pourra se procurer des formulaires de soumission. Ministère des Postes, Division du Service des Malles, Ottawa, le 17 octobre 1906.

G. B. ANDERSON, Surintendant.

Chemin de Fer Interoceania

Soumission, Travaux à Halifax

DES SOUMISSIONS séparées et cachetées, adressées au sous-ingénieur et marquées à l'extérieur "Soumission pour double voie à Halifax" ou "soumission pour remise à locomotives" ou soumission pour "piller No. 9, Halifax" suivant le cas, seront reçues jusqu'à et y inclus, Samedi, 3 novembre 1906, pour niveler et doubler la voie pour l'embranchement de la fabrique de coton, entre l'ancienne remise à locomotives, et le chemin Kempi, pour niveler le terrain et poser des rails dans la nouvelle cour située entre le chemin Kempi et la rue Windsor, et pour bâtir une remise qui puisse contenir 26 locomotives, et pour la démolition et l'enlèvement des débris du pilier No. 9.

On peut voir les plans et spécifications des travaux, au bureau de l'agent terminal à Halifax, N. B., au bureau du secrétaire du département des chemins de fer et canaux, à Ottawa, Ont., et au bureau de l'ingénieur en chef, à Moncton, N. B., auxquels endroits on peut aussi se procurer des formulaires de soumissions.

On devra se conformer à toutes les conditions de la spécification.

D. POTTINGER, Gérant général.

Bureau du chemin de fer, Moncton, N. B., 16 octobre 1906.

Demande au Parlement

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que la *Quebec Bridge and Railway Company*, s'adressera au Parlement du Canada à sa prochaine session pour l'adoption d'une loi amendement la Charte de la compagnie et lui accordant le pouvoir d'augmenter à douze au plus le nombre des directeurs élus par les actionnaires de la compagnie, et pour autres fins.

Québec, 25 octobre 1906.

L. A. TASCHEREAU, Procureur de la requérante, 139, St-Pierre, Québec.

"Le Canadien-Français"

(Avec illustrations)

Esquisse de ses principaux traits caractéristiques

PAR BYRON NICHOLSON

PUBLIÉ DANS LES DEUX LANGUES.

TRADUCTION DE ULRIC BARTHE

200 Pages, y compris 70 Gravures.

Toilé : \$2.00 et \$2.50, Demi-Cuir : \$3.00.

Adresse : Boîte-Poste 338, QUÉBEC.

"LE CANADIEN-FRANÇAIS", il m'a paru très intéressant; il est l'œuvre d'un écrivain sérieux et honnête.

O. E. MATHIEU, l'ère.

"LE CANADIEN-FRANÇAIS" c'est un éloquent et fier plaidoyer en faveur de nos compatriotes de langue française.

+ PAUL, Archevêque de Montréal.

"LE CANADIEN-FRANÇAIS." Il n'est pas un vrai patriote qui ne doive ardemment vous encourager dans vos efforts pour rapprocher tous les Canadiens dans une commune amitié, et pour en faire un peuple uni, non-seulement de nom, mais de cœur, en leur enseignant à se connaître et à s'entendre mutuellement.

HENRI G. JOLY DE LOTBINIÈRE.

Avez vous goûté au BON

TON? le plus pur tabac de

Virginie.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

TRAINS LAISSENT LA POINTE LEVIS

7.05 A.M. Arrive St-Hyacinthe... 1.00 P.M. Arrive à Montréal... 6.35 P.M. Pour Portland et tous les endroits de la Nouvelle Angleterre

CHAR DOITTOIR POUR MONTREAL

Arrivant à 7.00 a.m. faisant raccordement avec l'International Limited...

Heures de départ de Québec, de bateau quitte le pied de la rue St-Paul comme suit:

12.30 MIDI 6.05 P.M. (tous les jours excepté le dimanche)

Pour toutes informations, Map Horaire, etc. adresser à n'importe quel Agent du G.T.R. ou au BUREAU DES BILLETS DE LA VILLE

E. Roumilhac 48 et 50, Cote du Palais QUEBEC Vins, Spiritueux, Conserves Alimentaires, etc. Liqueurs et Pines Champagnes Lacaux. Cognac Gourry et Perle d'Or. Huiles d'Olive Bosc. Liqueurs Guillot. Spécialité de Vins Blancs et Rouges de Bordeaux et de Bourgogne.

Feuilleton littéraire de la VIGIE LA PRISE DE QUÉBEC (Traduit de Francis Parkman)

No. 20 (Suite)

A certains points de vue, l'esprit des troupes était excellent. Elles avaient généralement eu la main heureuse dans la petite guerre de l'hiver écoulé, s'étant révélées de taille à faire face aux coureurs de bois et aux Sauvages sur leur propre terrain...

Vaudreuil était encore à Montréal, où il prétend être arrivé "juste à temps pour prendre les mesures les plus judicieuses pour empêcher le Général Amherst de pénétrer dans la colonie (2). Durant l'hiver, quelques-uns des réguliers français étaient restés en garnison dans les postes avancés, le reste prenant ses quartiers chez les habitants; les Canadiens avaient été renvoyés dans leurs foyers, sauf à reprendre les rangs à l'appel du gouverneur. Lui-même et Lévis avaient bon espoir de reprendre Québec. Il avait ses agents et ses espions parmi les soldats de Murray; et bien que les citoyens eussent juré allégeance au roi George, quelques-uns d'entre eux étaient très utiles à l'ennemi.

C'était le dimanche matin, 27 avril. Jusqu'à une heure avancée la nuit précédente, Murray et la garnison de Québec ignoraient que le danger fut imminent; et encore ne l'apprirent-ils que par un singulier hasard. Peu après minuit, l'homme de quart à bord de la frégate le Racehorse, qui avait hiverné dans le dock de la Basse-Ville, entendit un faible cri de détresse dans les ténèbres qui couvraient le fleuve. Le capitaine Macartney en fut prévenu sur-le-champ; par humanité, il envoya une chaloupe au large, à travers les glaces en dérive que la marée montante charriait alors. Guidés par la voix de plus en plus affaiblie qui appelait au secours, les matelots trouvèrent un homme étendu sur une grande banquette de glace, trempé jusqu'aux os, et à demi-mort de froid; non sans peine, ils réussirent à le traîner jusqu'à leur embarcation, et l'amenerent à bord du navire. Un long temps s'écoula avant qu'il pût s'exprimer intelligiblement; mais enfin, ayant été ranimé au moyen de cordiaux et de médicaments, il trouva la force de dire à ses sauveurs qu'il était sergent d'ar-

tillerie dans l'armée qui venait reprendre Québec; il raconta qu'en cherchant à atterrir un peu au-dessus de Cap-Rouge son embarcation avait chaviré, que ses compagnons s'étaient noyés, et que lui-même n'avait pu se sauver qu'en se hissant sur le banc de glace où on l'avait recueilli; qu'il avait été porté par le reflux jusqu'à l'île d'Orléans, et ramené du côté de Québec par la marée montante; enfin, que Lévis marchait sur la ville à la tête de douze mille hommes.

On le plaça sur un hamac et on le transporta par la rue de la Montagne aux quartiers du Général, qui fut tiré du lit à 3 heures du matin pour écouter son récit. Les troupes eurent ordre de prendre les armes, et peu après le lever du jour, Murray sortait de la ville avec dix pièces de canon et plus de la moitié de la garnison. Son principal objet était de ramener les avant-postes de Sainte-Foy, de Cap-Rouge, de Sillery et de l'Anse du Poulon. L'orage avait fait place à une pluie fine et glacée, qui trempa bientôt jusqu'aux os les hommes, péniblement attelés aux canons dans la neige et la boue. A peine eurent-ils atteint Sainte-Foy, qu'ils ouvrirent de la hauteur un feu nourri sur les fourrés où l'armée entière de Lévis se trouvait alors à couvert; dans l'après-midi, ayant été rejoints par les troupes des différents avant-postes, ils retournaient à Québec, après avoir fait sauter l'église, parce qu'elle contenait un dépôt de munitions qu'il ne leur était pas possible d'emporter. A la rentrée en ville, une roquette de rhum fut servie à chaque homme; on démolit plusieurs maisons du faubourg Saint-Roch pour faire du feu afin de sécher leurs vêtements, puis on leur permit de se reposer tant bien que mal jusqu'au lendemain. Dans l'intervalle, les Français avaient pris possession des hauteurs abandonnées; les uns s'étaient installés dans les habitations, granges et hangars de Sainte-Foy et du voisinage, les autres, des Canadiens pour la plupart, avaient traversé le plateau pour chercher un abri dans le village de Sillery. Murray avait trois alternatives. Il pouvait défendre Québec, ou se fortifier hors des murs sur les Buttes à Neveu, ou encore attaquer Lévis à tout risque.

(A continuer)

LE CLAVIGRAPHÉ EMPIRE



PRIX \$60.00

Cette machine possède plusieurs avantages en plus de l'ECRIURE VISIBLE. Elle est simple, durable, portable, fait peu de bruit, et comme elle est manufacturée au Canada, elle coûte

La moitié du prix des machines importées CLEMENT & CLEMENT 69, RUE ST-PIERRE, - QUEBEC. J. R. CHALOUIT, Gérant TELEPHONE 1422.

Hôtel King Edward

(En face l'Hôtel-de-Ville)

THE Canadian Shoe Machinery Co., [LTD.]

ERNEST CARON Directeur-Administrateur

Fabrique de Machines à cheville, à visser (Standard), "Sugger, Loose Nailer, Heeler" et autres machines spéciales.

308, rue St-Joseph, St-Roch - QUEBEC.

Prompte attention à toutes commandes et réparations. Phone 2335

La Cie Vinicole de St-Hyacinthe SPÉCIALITES Porto, Sherry, Vin Raisin Pur, Vin Gingembre, Claret et Sauterne. Représentant de la succursale à Québec J. ARTHUR COTE, 61, rue Desfossés, St-Roch.

Brasserie de Beauport ESSAYEZ SES CELEBRES MARQUES L'EXTRA STOCK ALE, LAGER PORTER, ROYAL STOUT. Et vous n'en voudrez pas d'autres

BIRCH'S BLACK BOTTLE THE BLACK BOTTLE BIRCH'S SCOTCH WHISKY MARCHANDS DE VINS ET SPIRITUEUX En Gros. William Farrell, Ltd. 26 et 28, RUE ST-SULLIVAN, Montreal, Quebec. Seuls Agents pour le Canada.

PRIMEROS 10 POSITIVEMENT LES MEILLEURS CIGARES. H. D. BARRY MR. CIGARES QUEBEC! GOLD STAR 5

Téléphone No. 327 Boswell & Brother Ltd BIERE et PORTER 90-118 rue St-Vallier, Qué.

Téléphone 533 Proteau & Carignan Brasseurs Bière et Porter de première qualité. 263-271 rue St-Paul, QUÉBEC

GURNEY, MASSEY & Cie Limitee Manufacturiers de Fournaises et Poeles 387, rue St-Paul Montreal.

LA RÉGION DU LAC ST JEAN CANADA 20,000,000 acres d'excellentes terres à blé à 20° LACRE UN PAYS ABONDANT EN BON BOIS ET EN EXCELLENTE EAU A 190 MILLES Seulement d'un des plus beaux ports de mer de l'Amérique UN PAYS POUR LES INDUSTRIES DE TOUTES SORTES REMPLI DE POUVOIRS D'EAU BEAU CLIMAT ET COMMUNICATIONS FACILES POUR RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER RENÉ DUPONT, AGENT DE COLONISATION CHEMIN DE FER DE QUÉBEC ET DU LAC ST-JEAN, 801, RUE ST-ANDRÉ, QUÉBEC, CANADA

(1) Return of the Present State of His Majesty's forces in garrison at Quebec, 24th April, 1760. (Public Record Office). (2) Vaudreuil au Ministre, 30 octobre 1759. (3) Vaudreuil au Ministre, 15 avril 1760. (4) Vaudreuil au Ministre, 23 avril 1760.

(5) Vaudreuil aux Capitaines de milice, 16 avril 1760.

Avis important

La VIGIE est adressée à un grand nombre de personnes non encore abonnées. Celles qui ne désirent pas s'abonner voudront bien nous en prévenir. La loi est que toute personne qui reçoit quatre numéros consécutifs sans donner avis de refus est considérée abonnée.

R. LANDRIEU.
Québec, 29 septembre 1906.

Trois Mousquetaires

Les Trois Mousquetaires de la L. P. se disent en dehors et au-dessus de toute allégeance politique. Par exemple, ils tapent dur sur le parti libéral, sur les têtes surtout, à Ottawa comme à Québec, et, naturellement, sur les Canadiens de sang français. Avant tout, ils en veulent aux ministres : c'est contre eux qu'ils guerroyent avec une inlassable méchanceté. Leurs alliances, offensives et défensives, sont avec les pires hommes d'opposition, connus pour s'acharner à la ruine des chefs actuels du parti libéral.

Dans le domaine municipal, nous les retrouvons encore, animés d'une haine féroce contre tous les citoyens d'initiative et de talent qu'ils savent ou soupçonnent posséder l'estime de sir Wilfrid Laurier.

S'avouent-ils conservateurs? Non pas : ce serait trop loyal. Ils se paieront même, de temps à autre, la tête d'un Charlebois, dont la haute personnalité professionnelle et la réputation d'homme d'affaires ne trouvent point grâce devant leur manie de pourfendeurs et de redresseurs de torts imaginaires. Mais essayez, dans leur feuille pamphlétaire, de toucher à un sénateur Landry, à un Omer Héroux, à un docteur Fiset : vous vous heurterez à un mauvais vouloir que rien ne pourra vaincre. Pourquoi? question d'envie : ces gens ont la passion commune d'écarter les supériorités qui les offusquent et les empêchent de briller au premier rang.

Ils auront parfois la charité de donner des conseils à un Laurier, à un Turgeon. Pour la circonstance, l'étiquette de « Vieux Libéral » sera mise en vedette, comme le nom du médecin au bas d'une prescription, pour que nul n'ignore que ces ministres sont politiquement bien malades, et qu'on entretient peu d'espoir sur leur compte. Cela ne coûte pas cher, et ne vaut pas davantage.

Mais qu'il s'agisse d'un cas de moralité publique, comme celui de l'échevin Huard, croyez-vous qu'ils y fassent la moindre allusion? Eux qui, à propos de l'élection du comté de Québec, édifiaient de si pompeuses théories sur la nécessité de laisser au peuple le choix libre de ses représentants, vont-ils dénoncer l'impotisme du notaire Huard? Mentionneront-ils, au moins, le jugement de cour qui lui enlève sa charge pour cause d'indignité?

Non, non. Cette espèce d'honnêteté-là ne leur agréait point. Pourquoi? Question de vanité—ou d'amour-propre. Jaloux qu'on leur répute impeccables, ils ne dédaignent pas la promiscuité des arrivistes à la Machiavel. Dans l'acte de l'échevin Huard, ce qui les émeut et les trouble, ce n'est pas le parjure ni le vol d'une charge publique; c'est la légèreté, l'imprudence dont s'est rendu coupable un homme qu'ils pensaient plus habile.

Aussi s'efforcent-ils, en sous-main, de le renvoyer au Conseil, non par sympathie, mais parce que sa déchéance complète serait un échec et une faiblesse pour eux.

Enfin, dans ce prétendu organe du franc-parler, vous ne lisez que des flagorneries à l'adresse du maire et de ses partisans au Conseil-de-Ville, sans un mot de critique. Alors qu'on publie à petites doses, pour que le venin de la calomnie s'infilte plus sûrement et plus longtemps dans l'opinion, le rapport fantaisiste du sieur Robertson sur l'ancienne administration municipale, on vante la nouvelle, ou l'on fait la complicité du silence autour de ses actes les plus répréhensibles. Pourquoi? Question d'intérêt. La L. P. vit à même les contrats et les extras d'impression qui lui viennent du Conseil. L'os à ronger empêche le chien de grogner.

ENVIE, VANITÉ, INTÉRÊT : voilà ce qui inspire l'Athos, le Por-thos et l'Aramis de la L. P. En vérité, les breteurs de d'Artagnan valaient mieux.

Quartier

Jacques-Cartier

Certaines personnes font courir le bruit que M. Huard n'étant plus montrable en public, c'est un des Trois Mousquetaires de la *Libre Parole* qui va se porter candidat à sa place.

Cette mauvaise plaisanterie ne prendra pas. Le public en a assez, de cette école de distraits où l'on oublie de faire ce qu'on jure sur l'Évangile.

Que les électeurs patientent; une candidature sérieuse viendra en temps et lieu.

Merci à la *Patrie*, pour son aimable invitation à la pose de la pierre angulaire de son nouvel édifice, rue Ste-Catherine à Montréal.

Travail pratique

Le comté des Terminus de Québec s'est de nouveau réuni mercredi 7 aux bureaux de la Cie du Pont, sous la présidence de son président M. Rodolphe Audette.

L'hon. H. R. Emmerson, ministre des chemins de fer et canaux, l'hon. M. Parent, président du Transcontinental, et ses collègues MM. Mc Isaac, Reid et Young, étaient présents.

Comme les chemins de fer du Nord désirent garder leur gare actuelles, le projet d'une gare unique a été abandonné. M. le maire Garneau, au nom de la ville, s'est avec raison prononcé contre le projet de tunnel qui serait plutôt une obstruction. On ne perce des tunnels aussi dispendieux que lors qu'il n'y a pas d'autre chemin pour passer.

Toutes les opinions exprimées ont été favorables à la construction d'une gare terminale au marché Champlain pour les chemins de fer du Sud, avec double voie de raccordement entre les deux terminus, tel que décrit dans nos précédents articles.

Dans quelles proportions contribuez-vous à ces travaux? a demandé l'hon. S. N. Parent aux chemins de fer présents. Autrement, le gouvernement s'étant obligé à livrer au Grand-Tronc-Pacifique une ligne complète de Winnipeg à Moncton, le Pont lui serait livré avec le reste. C'était mettre le marché en mains aux chemins de fer intéressés, qui craignent avec raison de voir le Pont contrôlé par une compagnie rivale.

L'hon. M. Emmerson a déclaré que le président du Transcontinental avait touché la note juste. La question pour lui se résumait à ceci : Les chemins de fer veulent-ils se joindre à une compagnie terminale, ou désirent-ils que le gouvernement prenne le Pont et le transfère au G. T. P., ou l'exploite lui-même conjointement avec l'Intercolonial? A ses yeux, l'idéal serait une compagnie terminale indépendante et distincte, ayant charge des voies ferrées terminales. Quant aux arrangements maritimes, c'est l'affaire du gouvernement.

A la question ainsi nettement posée, le comité a répondu en formant séance tenante deux sous-comités distincts, l'un pour formuler un plan de terminus de chemins de fer, l'autre pour étudier la question des quais. Les sous-comités ont le même jour chargé les ingénieurs Hoare, Doucet & Boswell de préparer des estimés séparés de terre et de mer. Sur la proposition de M. Walsh, du Québec Central, on a ajouté l'étude d'une ligne distincte sur les hauteurs de Ste-Foy jusqu'aux limites de la ville, avec gare pour voyageurs, projet qui, ajoutons-le, faisait déjà partie des plans de la Compagnie du Pont.

Dès que ces estimés seront faits, les comités se réuniront de nouveau pour soumettre leurs conclusions à la Commission du Transcontinental, et déterminer la part de contribution de chaque chemin de fer, de manière à ce que la Commission ait un projet bien mûri à soumettre au gouvernement aussitôt que possible après la rentrée des chambres, qui est fixée au 22 de ce mois.

—Mon garçon, disait un patron épicier à son nouveau commis, je ne saurais pas te garder plus longtemps, je vois bien que tu n'es pas taillé pour les affaires. Voyons, qu'as-tu déjà appris depuis que tu es entré à mon service?

—J'ai appris que 450 grammes cela fait 1/2 kilo.

—Ah! si c'est comme cela, je te garde!

L'idéal du port de mer

Un visiteur américain, à qui l'on faisait voir la carte de Québec avec le tracé de son futur réseau de voies ferrées en raccordement direct avec la navigation de mer, s'est écrié : Quel arrangement idéal!

Une ville encerclée de chemins de fer accessible de tous les côtés.

Un front de rivière à eau profonde, formant port de mer naturel, sur une étendue de cinq à six milles, sillonné dans toute sa longueur par des voies ferrées.

Ce port de mer, abrité par des hauteurs pouvant ça et là servir d'élevateurs naturels pour le chargement rapide du grain, de la pulpe, du charbon, du bois, etc.

La ville isolée par cette même muraille de rochers et ainsi protégée contre les inconvénients et les embarras du trafic des quais.

Tous les chemins de fer transcontinentaux et internationaux ayant libre accès à la mer, à l'Est et à l'Ouest de la ville.

A part Sydney, en Australie, on ne voit guère de topographie plus heureusement disposée par la nature pour faire un port de mer économique.

Le *Nationaliste* est-il l'organe de M. Bourassa? On le dirait, car il l'encense à tour de bras.

Le député de Labelle était pourtant déjà assez compromis par l'*Événement*.

Raison d'économie

Dans toute entreprise nouvelle, la dépense doit être mesurée sur le revenu probable.

C'est ce que semblent oublier certains extravagants dépensiers comme notre confrère de l'*Événement*; il faut voir avec quelle largesse il dispose de millions qui ne lui appartiennent pas; il faut voir comme il organise le port de Québec sur toute la largeur de la vallée St-Charles, y compris sans doute la propriété de la Compagnie des Expositions, "pour cent ans à venir."

Défions-nous de ces exagérations. N'oublions pas que chaque piastre de dépense inutile ajoutera aux charges du port. On nous cite à ce sujet un exemple tout récent. Dans le port du Havre en France, on a forcé la note à tel point qu'il a fallu augmenter les charges, et celles-ci sont devenues tellement onéreuses que le trafic s'est éteint, au profit du port de Dunkerque.

Les chemins de fer et lignes de steamers veulent bien contribuer à un chiffre raisonnable de revenu, mais non au-delà du nécessaire. Aussi doit-on élaguer ces plans de tunnels et autres travaux non indispensables à l'équipement du port de Québec.

Un traître

Le *Nationaliste*, journal de Montréal, a publié une lettre venimeuse signée : *Un libéral*, au sujet du port de Québec.

Nous dirons au *Nationaliste* de se mêler de ce qui le regarde.

Et à son prétendu libéral qu'il ment libéralement.

1° La réunion du 12 octobre n'était pas secrète. Ce n'était pas une assemblée publique, mais une conférence convoquée par la Commission du Transcontinental pour recueillir les opinions des corps intéressés, chemins de fer, compagnies de steamers, la chambre de commerce, la commission du havre, la Cité, qui étaient tous représentés.

2° Il n'y a pas eu désaccord, puisque la motion constituant un comité d'étude a été adoptée à l'unanimité.

3° Il n'existe pas de Compagnie Terminale, mais seulement la Compagnie du Pont & Chemin de fer de Québec.

Nous pourrions multiplier les erreurs de fait qui émaillent cette diatribe sans nom; comme elles en sont la base et le point de départ, on peut juger du reste.

Le fait d'aller faire imprimer de pareilles fables à Montréal nous permet de douter de l'authenticité du pseudonyme même. Ce n'est pas un libéral qu'il faut lire, mais un traître.

Fumez et chiquez PETIT RUBIS.

Notes Municipales

Nos réformateurs ont découvert deux moyens assurés pour maintenir l'équilibre financier : c'est de faire rentrer plus d'argent dans la caisse, et d'en faire sortir le moins possible.

Ils taxent davantage la propriété, et négligent l'entretien des rues. Depuis quelques semaines, le fumier a atteint une jolie épaisseur sur l'asphalte de certaines rues, à la Basse-Ville en particulier. Comme le temps s'est tenu au beau avec une persistance désespérante, on y marche dans un nuage de poussière parfumée. S'il pleuvait, on pataugerait. La neige seule pourrait couvrir l'incurie du savant spécialiste qui préside à nos chemins.

Aussi la réforme appelle-t-elle de tous ses vœux la première tempête de neige de cette tardive saison.

C'est à la neige que l'échevin Paquin veut attacher son nom.

Voici la dernière réforme : l'échevin du quartier Montcalm a donné avis de motion qu'à l'avenir il ne sera plus permis de déposer la neige des rues dans les limites de la ville. Pourquoi ce sévère édit? Comme l'auteur est médecin, il faut supposer qu'il y a là-dessous quelque profond motif d'hygiène.

On dirait vraiment que ces messieurs de la réforme courent après l'impopularité. La mesure proposée par le Dr Paquin va avoir pour effet d'élever le prix de la neige dans des proportions embarrassantes. Au lieu de payer 10 ou 15 cents du voyage, en utilisant les plus proches terrains vacants, il faudra désormais envoyer la neige à de grandes distances et payer double. Il n'y aurait pas assez de voitures de charge en ville pour faire le service d'hiver.

Nous conseillons au savant échevin de retirer sa motion, autrement sa popularité sera bientôt enneigée.

Ce qu'avaient prévu les adversaires du règlement de 7 heures se réalise à la lettre.

Les rues de Québec, naguère si paisibles, ne sont plus sûres passé 7 heures le samedi soir.

Samedi dernier, après la fermeture des buvettes licenciées, un jeune avocat était brutalement attaqué et terrassé dans une rue de la Haute-Ville; à peu près à la même heure, des faits analogues se produisaient sur la rue St-Pierre et dans une rue de St-Roch. Aucun de ces bandits n'a été arrêté; si la moitié seulement des pochards du samedi étaient pris, on en verrait de jolies processions, au Recorder le lundi matin.

Et dire que, pendant que les buvettes licenciées ferment ponctuellement leurs portes, les maisons borgues et les lupanars continuent à vendre au verre, impunément, sans payer un sou de licence!

Croit-on que l'Association des licenciés va longtemps encore endurer pareille iniquité?

Monopole inhumain

Tous les monopoles sont condamnables, mais en voici contre lequel l'humanité révoltée crie du fond de ses entrailles. Depuis une couple d'années, sous prétexte de rareté de matière première, on n'a cessé d'élever le prix d'un article qui est de première nécessité dans notre rude climat. Je veux parler des claques en caoutchouc. On en est arrivé à faire payer \$1.20 pour ce qui se vendait 60 cents il n'y a pas très longtemps.

Cette surcharge dépasse toutes les bornes. Elle est, me dit-on, l'œuvre d'un "trust" qui a le monopole de la fabrication de ce genre de chaussures et qui abuse de l'absence de toute concurrence pour extorquer aux consommateurs des prix de fantaisie.

La conséquence de cette réglementation arbitraire, c'est que bientôt, lorsque viendront les pluies et les neiges d'automne, on verra des enfants, des femmes mêmes, pour cause d'indigence, obligés de patauger dans l'eau glacée avec des claques trouées dans les pieds. Les caoutchoucs sont d'un prix inabordable pour un grand nombre de pauvres malheureux, il faut bien qu'ils s'en passent. Est-il spectacle plus navrant que de voir de jeunes enfants condamnés à affronter la rigueur de nos hivers dans de pareilles conditions? Qu'ils grelottent, qu'ils contractent des maladies mortelles, qu'ils apportent à la maison la fièvre, la consommation; qu'est-ce que cela peut bien faire à ces messieurs du "trust," pourvu qu'ils réalisent des profits scandaleux? Si la pitié ne trouve pas place dans ces cœurs de pierre, qu'au moins il s'élève dans la presse une voix généreuse pour protester contre la cruauté, quand elle at-

teint les limites de la cruauté.

A. G.

(Note de la rédaction).— Nous publions avec plaisir cette protestation indignée. Si elle est fondée, s'il est vrai que le prix exorbitant de cette marchandise est le fait d'un monopole, la loi des douanes offre un remède. La clause 18 autorise le gouvernement à faire couter le fait par un juge et, sur le rapport de celui-ci, à supprimer ou réduire les droits sur l'article en question, de manière à faciliter l'importation d'un produit rival et à rétablir ainsi la libre concurrence.

Le FINE CUT de F. X. Dussault vous oblige de le fumer malgré vous.

Jean Drolet
BOUCHER DE LARD ET DE BŒUF
No. 41, Marché Champlain
QUEBEC.
Lard frais et salé, Bœuf frais et salé, Jambon, Saucisson, Graisse, Beurres, Œufs, Viandes hachées, etc.

DEMANDEZ
Radnor
Eau par excellence
Rafraichissante et Hygiénique
Recommandée par les médecins
En vente chez les principaux détaillants de liqueurs
Jos. E. Vincent, Agent QUEBEC

TABAC ROSE QUEBEC EST INOFFENSIF
Cartes d'Affaires
Dr. L. J. Montreuil
Ex-Fèvre des Hôpitaux de Paris et Berlin
Spécialité : Maladies des yeux, Nez, Gorge et Odeur
No 9 1/2 RUE ST-JEAN
Heures de consultations : A. M. 10 à 12 heures
P. M. 1 à 4, et 7 à 8 heures.
Tél. 1539.

L. T. Armand
Horloger, Bijoutier et Opticien
440, RUE ST-JOSEPH
Tél. 2500
John I. Laroche
Pharmacien
733-735, RUE ST-VALLIER
Tél. 2035.

F. O. DROUIN
AVOCAT
181 RUE ST-JOSEPH
BUREAU du JOUR et SOIR
TEL. 2518

Cimon & Sévigny
AVOCATS
81, RUE ST PIERRE
Hubert Cimon Albert Sévigny
ARTHUR POULIOT & Cie.
Agents, Importateurs et Marchands.
Spécialités : Peintures Anglaises et Américaines. Papier servant à la construction.
105, Côte de la Montagne.
QUEBEC - Téléphone 1486

TELEPHONE 2679
NAP. JACQUES
Magasin Spécial pour Hommes (Gents Furnishings)
M. EUGÈNE CHAREST, tailleur de première classe, est attaché à la maison.—Ouvrage à prix très modérés.
199, rue St-Joseph, Québec

DEFI
Offert au monde entier
Nous défions tout établissement, dans le monde entier, d'égaliser notre **SODA WATER**, que nous offrons présentement au public; c'est une excellente dilution pour le whisky ou le lait, et cela a pour effet de neutraliser l'action de l'acide lactique qui est dans le sang et qui cause le rhumatisme ou d'autres affections similaires, c'est un antidote pour la dyspepsie. Nous pouvons dire avec certitude que c'est le meilleur **SODA WATER** fait dans n'importe quelle partie du monde. Demandez-nous un échantillon, nous vous l'enverrons avec plaisir.
M. Timmons & Son,
86-92 Côte d'Abraham, Québec.

F. X. DROLET
Ingénieur Mécanicien et Constructeur.
Rue St-Joseph, QUEBEC.
Pompes à air et circulaires, Pompes à alimentation, Pompes à réservoir.
SPÉCIALITÉS : Pompes pour aqueducs, Pompes à incendie, Pompes à bras.
Notre outillage est des plus nouveaux et des plus perfectionnés.
Nous nous occupons spécialement des travaux pour la marine.

Pour bien recevoir vos Amis
AYEZ TOUJOURS LE SCOTCH WHISKY
"MITCHELL'S"
EN VENTE PARTOUT.
En Gros chez Laporte, Martin & Cie, Ltée.
MONTREAL

VALIQUET
12 Rue de la Fabrique
Petits Pains Frais délivrés tous les matins à temps pour le déjeuner.
Crème à la glace, arômes assortis, 50 centins la pinte
PAIN D FAMILLE

DEUX MARQUES QUI PRIMENT
CHECK 5 LAURIER 10
GUARANTEED BY THE ROCK CITY CIGAR CO. LEVIS CANADA
ARTHUR POULIOT & Cie.
Agents, Importateurs et Marchands.
Spécialités : Peintures Anglaises et Américaines. Papier servant à la construction.
105, Côte de la Montagne.
QUEBEC - Téléphone 1486